



Le **CONSEIL MUNICIPAL**
se réunira en séance publique
le **09 octobre 2025 à 19h00**
Salle des fêtes - 6 rue de Sucy

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juin 2025.
2. Décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal.
3. Décisions prises par le conseil de territoire de l'Etablissement Public Territorial « Grand Paris Sud Est Avenir ».
4. Exposé du maire.

DIRECTION GENERALE

5. Installation de Mme Ferreira Lino nouvelle conseillère municipale suite a une démission.
6. Installation de Mme Le Scouarnec nouvelle conseillère municipale suite a une démission.
7. Désignation de Mme Le Scouarnec au sein des commissions municipales et autres instances.
8. Désignation de Mme Ferreira Lino au sein des commissions municipales et autres instances.
9. Indemnités des élus – Cessation de versement à M. Jendoubi.

RESSOURCES HUMAINES

10. Modification du tableau des effectifs.
11. Prorogation d'un an de la complémentaire santé avec le CIG petite couronne.
12. Convention cadre avec le CIG petite couronne en matière de prévention de santé et d'action sociale au travail.
13. Révision du régime indemnitaire des agents de la petite enfance.

SERVICE D'INFORMATION

14. Présentation du rapport d'activité 2024 d'infocom'94.
15. Convention avec Infocom's 94 pour les tests d'intrusion.

SERVICE TECHNIQUES

16. Convention de maîtrise d'ouvrage temporaire pour l'enfouissement des réseaux rue de Marolles dans sa partie comprise entre la rue de Maison Blanche et l'avenue des Châtaigniers.

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

17. Demande de subvention exceptionnelle 2025 – association Boissy jumelage (ABJ).
18. Créances irrécouvrables - admission en non-valeur et créances éteintes.
19. Communication du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes relatifs au contrôle des comptes et de la gestion de la commune pour la période de 2019 et suivants.

URBANISME

20. Dénomination du nouveau terrain synthétique situe au stade Marcel Laveau.
21. Dénomination des aménagements paysagé au-dessus de la RN19.
22. Présentation du rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols sur la commune de Boissy-Saint-Leger.
23. Renouvellement de la convention d'assistance architecturale avec le CAUE du Val-de-Marne.
24. Acquisition de la parcelle Hottinguer pour le passage de la sente piétonne.
25. Modification des statuts de la SPL Avenir Développement et abrogation de la délibération de 2018 relative à la cession d'actions.
26. Dérogation au repos dominical pour les commerces de détail.
27. Adhésion de la ville de Boissy-Saint-Leger à la fédération nationale des marches de France (F.N.S.C.M.F.).
28. Approbation de la convention d'occupation du domaine public avec la société TOTEM France – site « Les Glaisières ».
29. Avenant n°1 au bail commercial au sein de l'ancienne cuisine centrale de la commune de Boissy-Saint-Leger sise rue Jacques Prévert.
30. Avenant n°1 a la convention d'utilisation d'une partie de l'ancienne cuisine centrale de la commune de Boissy-Saint-Leger sise rue Jacques Prévert.
31. Présentation du bilan de la convention d'intervention foncière entre l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF), la ville et grand paris sud est avenir sur l'année 2024.

QUESTIONS ORALES


Le maire,
M. Régis CHARBONNIER